

Motion du 17 avril 2012 de Mmes Salika Wenger, Maria Casares, MM. Pierre Gauthier, Christian Zaugg, Pierre Rumo, Alberto Velasco, Grégoire Carasso, Julien Cart, Alexandre Chevalier, Sylvain Clavel et Mme Fabienne Aubry Conne: «Sauver les parcs, c'est bien; sauver les jardiniers, c'est mieux!»

(refusée par le Conseil municipal lors de la
séance du 18 septembre 2013)

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Les motions pour sauver le patrimoine vert de Genève se multiplient, mais, comme c'est souvent le cas, personne ne prend en compte celles et ceux qui, chaque jour, travaillent à la conservation de ce patrimoine. Aujourd'hui, leur fonction est mise en danger par une politique du personnel absurde qui affaiblit le Service des espaces verts, un des plus anciens services de la Ville de Genève.

Considérant:

- que notre ville compte de nombreux parcs et jardins qui font sa réputation et son charme dont les Genevois sont très fiers;
- que la prise en charge et l'entretien de ce patrimoine végétal nécessitent des connaissances professionnelles spécifiques et sérieuses;
- qu'il semble se dessiner une politique visant à faire disparaître les bosquets et parterres de notre ville sans explication acceptable;
- que le nombre de jardiniers qualifiés est déjà insuffisant, ce qui rend la tâche de ceux-ci difficile;
- que, malgré ces difficultés, le Conseil administratif prétend transférer 20 jardiniers expérimentés au Service Voirie – Ville propre;
- que cette mesure va détériorer les conditions de travail des personnes encore en place;
- que le projet de rendre responsable de plusieurs espaces chaque jardinier restant va nettement augmenter les frais de déplacement et de transport du matériel tel que tracteurs, tondeuses, etc.;
- que les transports et déplacements de ce matériel seront plus nombreux et donc plus polluants;
- que le conseiller administratif chargé du Service des espaces verts s'est vanté dans la presse d'avoir acquis des vélos électriques afin de limiter dans son service les émissions de CO₂,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- revoir sa politique du personnel au sein du Service des espaces verts et à engager plutôt que de supprimer les postes de travail de personnes compétentes;
- donner des garanties afin que le patrimoine paysager de Genève ne soit pas remis en cause par des économies inconsidérées;
- assurer que les personnes qui travaillent sur le terrain n'auront pas pour fonction d'assurer aussi le travail administratif.